

Mairie du 3^e Secteur

Conseil d'Arrondissements du 22 octobre 2015

(La séance est ouverte à 19 heures 05 dans les formes réglementaires, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLES, Maire du 3^e Secteur.)

M. le Maire.- Mesdames et Messieurs, comme c'est la tradition, nous allons désigner comme secrétaire de séance, s'il n'y a pas d'opposition, notre benjamin Haroutioun Ohanessian.

(M. OHANESSIAN, élu Secrétaire de séance, procède à l'appel.)

Y a-t-il des remarques sur **le PV du Conseil d'Arrondissements du 10 septembre 2015** ? ...

(adopté à l'unanimité.)

M. le Maire.- Avant de passer à l'ordre du jour, je regrette que M. Lhardit ne soit pas là, mais M. Payan se fera un plaisir de lui rapporter ma réponse, qui s'adresse aussi au Front National qui s'était associé à la démarche de M. Lhardit lorsqu'il avait formulé, au nom du groupe socialiste, une demande concernant l'accès de l'opposition aux espaces d'informations développés par notre Mairie de Secteur.

Même si cela -il faut quand même le rappeler, je vous l'avais dit- ne se fait pas et ne s'est pas toujours fait dans le passé dans d'autres Mairies de secteur, je ne peux que répondre favorablement à cette demande que je trouve légitime à titre personnel et qui correspond à un réel souci pour nos élus d'opposition d'exercer pleinement leurs mandats, ce qui, je l'avoue, me ravit et me changera des précédents mandats.

Pour le journal municipal, je souhaite que chaque groupe désigne officiellement avant la fin du mois, par courrier auprès du Directeur Général des Services, M. Thierry Peiffer, le nom de son représentant, pour les deux groupes d'opposition. Ainsi pourrons-nous mettre à disposition de l'ensemble des groupes politiques un espace « tribune libre d'expression » dans notre journal bi-annuel « Proximité 4/5 ». Le contenu de cet espace sera réservé aux sujets relevant de la compétence de la commune. Nous dédierons, sur les 8 pages de notre journal, une demi page à cette rubrique, répartie au prorata de la représentativité des groupes, tout en laissant un espace suffisant à la libre expression démocratique des groupes politiques. Pour cela, comme cela se fait dans le règlement intérieur de la Mairie centrale, chaque groupe disposera de 150 signes -et non pas lignes- maximum par membre.

Au vu de la composition actuelle des groupes au sein du Conseil d'Arrondissements, les possibilités respectives sont les suivantes : groupe Majorité Municipale, 3.600 signes ; groupe Cap à Gauche, 900 signes ; groupe Bleu Marine, 450 signes.

Cet espace pourra contenir des visuels, si vous le décidez, des photographies, des infographies, des portraits, dont la taille totale ne pourra excéder le tiers de la taille totale de votre texte résultant du nombre de signes attribué par application de la règle que je viens de vous expliquer. Il appartient aux groupes de vérifier qu'ils disposent bien des droits et autorisations pour l'utilisation de ces visuels dans le cadre de ladite tribune.

Pour le site Internet, une refonte de la page présentant les élus a été commandée au prestataire gérant le contenu du site, ce qui fait que les tribunes des groupes seront de nouveau bientôt téléchargeables sur le site de la Mairie de secteur, selon la périodicité de publication du journal.

Concernant le courrier des élus, troisième demande de M. Lhardit, les convocations au Conseil d'Arrondissements se font par voie postale. Je rappelle aussi que les cartons d'invitations de la Mairie de secteur à l'attention des élus sont disponibles dans leurs boîtes aux lettres respectives.

Dernière petite chose : avant Noël, les élus conseillers d'arrondissements d'opposition bénéficieront de cartes de vœux, mais pas les élus de la Mairie centrale, car à la Mairie centrale, en tant que conseillers municipaux, vous avez les cartes de la Mairie centrale. Les Mairies de secteur d'opposition n'en avaient pas. C'était une tradition qui avait été plutôt copiée sur les Mairies d'opposition de certains secteurs de Marseille. Je pense qu'il faut franchir le cap et il me paraît légitime que les élus d'arrondissements puissent disposer de cartes de vœux par la Mairie des 4/5. 6 conseillers d'arrondissements sont concernés, les 4 de Cap à Gauche et les 2 du groupe Bleu Marine.

Monsieur Payan, vous ferez part des réponses à M. Lhardit et j'espère qu'elles le satisferont.

M. PAYAN.- Elles sont satisfaisantes.

M. le Maire.- Je vous en remercie. Cela nous permet de travailler dans de bonnes conditions et en tout

cas dans le respect mutuel de l'administration de la Mairie des 4/5.

RAPPORT 15/63/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS - DIRECTION TERRITORIALE DES BATIMENTS NORD - Création d'une vidéosurveillance sur le stade Vallier - 2 boulevard Françoise Duparc - 4^e arrondissement - Approbation de l'affectation de l'autorisation de programme relative aux travaux - Financement.

RAPPORTEUR : M.Marcel SPORTIELLO.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 15/64/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE EDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ - Attribution de subventions à des associations agissant en faveur des Droits des Femmes - 3^e répartition 2015.

RAPPORTEUR : Mme Camille MINETTI.

(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille Bleu Marine.)

RAPPORT 15/65/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES BATIMENTS - DIRECTION DES SPORTS - Attribution de subventions aux associations sportives - 4^e répartition 2015 - Approbation de conventions - Budget primitif 2015.

RAPPORTEUR : M. Marcel SPORTIELLO.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 15/66/03/EFAG

DÉLÉGATION GÉNÉRALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DE L'ACCUEIL ET DE LA VIE

CITOYENNE - SERVICE DES OPÉRATIONS FUNÉRAIRES - Régie Municipale des Pompes Funèbres - Déclassement de locaux mis à la disposition de la Régie Municipale des Pompes Funèbres.

RAPPORTEUR : Mme Martine-Claude TIMSIT.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 15/67/03/UAGP

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE URBANISME, AMÉNAGEMENT ET HABITAT -
DIRECTION DE LA STRATÉGIE FONCIÈRE ET DU PATRIMOINE -
SERVICE DE L'ACTION FONCIÈRE - La Blancarde - 4^e
arrondissement - 6, rue Cadolive - Mise à disposition par
bail emphytéotique au profit de la Calsse d'Allocatoins
Familiales des Bouches-du-Rhône d'un terrain en vue de la
création d'une crèche - Retrait de la délibération
n°03/0761/EHCV du 18 juillet 2003.**

RAPPORTEUR : Mme Josépha COLIN.

M. PADOVANI.- Une première crèche avait été envisagée à ce niveau. Un travail avec la Mairie de secteur et MPM a permis de délocaliser sur un site qui était trop petit, au niveau des Jonquilles, dans le 12^e arrondissement, à la limite du 12^e et du 13^e. Sur cet espace-là va être créée une crèche de mixité, c'est-à-dire pour enfants normaux et pour enfants handicapés, pour permettre de porter un regard différent sur le handicap et que les parents des uns et des autres puissent construire quelque chose de complémentaire.

M. le Maire.- L'essentiel est que l'on ait une crèche. Il y avait deux projets et finalement la crèche qui se fera est une crèche intéressante parce qu'il y aura cette mixité avec les enfants handicapés. C'est plutôt une bonne chose pour notre secteur. Ce sera une

des premières crèches de mixité où les places ne seront pas exclusivement réservées aux enfants qui, malheureusement, ont des soucis dès la naissance.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 15/68/03/ECSS

**DELEGATION GENERALE EDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITE -
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE, DES CRECHES ET DE LA
JEUNESSE - DIVISION CONTRAT ENFANCE JEUNESSE -
Attribution de subventions aux associations lauréates du
Projet Jeunes Citoyens 2015.**

RAPPORTEUR : Mme Josette VENTRE.

*(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille
Bleu Marine)*

RAPPORT 15/69/03/EFAG

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION DU
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL - SERVICE ASSEMBLÉES ET COMMISSIONS -
Révision de l'inventaire des équipements dont la gestion
est transférée aux Mairies de Secteurs.**

RAPPORTEUR : Mme Martine-Claude TIMSIT.

M. le Maire.- Vous pourrez remarquer dans le tableau joint, qui concerne l'ensemble des arrondissements de la Ville, dans ce rapport au Conseil Municipal, que le seul équipement nouveau qui est transféré à une Mairie de secteur est chez nous, puisqu'il n'y en a qu'un sur l'ensemble de la ville, le deuxième étant un espace vert de moins d'un hectare. Nous pouvons être contents de cette décision qui concerne le lycée Michelet.

*(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille
Bleu Marine.)*

RAPPORT 15/70/03/DDCV

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN -
SERVICE ESPACES VERTS ET NATURE - Optimisation des
ressources en eau - Site du Palais Longchamp - 4^e
arrondissement - Approbation de l'augmentation de
l'affectation de l'autorisation de programme.

RAPPORTEUR : M. Eric GIANCARLI.

M. le Maire.- Une information pour vous signaler que le budget de l'eau concernant la Ville de Marseille est de 8 M€ par an, lorsque l'on additionne l'eau des écoles, des cantines, des fontaines, des piscines, de l'arrosage des espaces verts. C'est quand même un budget énorme, en sachant qu'historiquement, avant, la Société des Eaux étant quasiment la Ville de Marseille, la Ville de Marseille ne payait pas la facture d'eau. M. Giancarli le sait bien, puisqu'il a suivi ce dossier à la CUM. On reçoit une facture de 8 M€. Pour faire des économies, il faut qu'il y ait le moins possible d'eau qui parte dans le caniveau. C'est valable aussi pour la CUM où, avant, on ne payait pas. Donc, l'eau qui coulait dans les caniveaux, ce n'était pas gênant, puisque, de toute façon, on la récupérait, elle était recyclée, sauf qu'à un moment donné cela a un coût. Maintenant, la CUM paie l'eau que les cantonniers parfois laissent un peu trop couler. D'où ces travaux pour essayer d'économiser au maximum l'eau des belles fontaines et des bassins du Palais Longchamp.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 15/71/03/DDCV

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN -
SERVICE DE L'ESPACE URBAIN - Troisième voie ferroviaire
entre Marseille, Aubagne et Toulon - Convention de
financement des études de projet et des travaux relatifs
à la gare de la Blancarde dans le 4^e arrondissement, entre
la Ville de Marseille, la Communauté Urbaine Marseille
Provence Métropole, l'Etat, le Conseil Régional Provence-
Alpes-Côte d'Azur, le Conseil Départemental des Bouches-
du-Rhône, Réseau Ferré de France (RFF) et la Société
Nationale des Chemins de Fer Français (SNCF) -
Approbation de l'avenant n°1.

RAPPORTEUR : M. Julien RUAS.

*(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille
Bleu Marine.)*

RAPPORT 15/72/03

DÉLÉGATION GÉNÉRALE URBANISME, AMÉNAGEMENT ET HABITAT -
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'HABITAT - SERVICE
AMÉNAGEMENT ET HABITAT NORD - Concession d'aménagement -
ZAC de Saint-Just - 4^e et 13^e arrondissements -
Réalisation des bretelles d'insertion Fleming/Meyer et
Meyer/Maréchal Juin - Convention entre Marseille Provence
Métropole, la SOLEAM et la Ville de Marseille.

RAPPORTEUR : Mme Lucette ALBERTO.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 15/73/03/EFAG

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION DU
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL - SERVICE ASSEMBLÉES ET COMMISSIONS -
DÉLÉGATION GÉNÉRALE MODERNISATION ET GESTION DES

**RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES - Dotations
financières 2016 allouées aux Mairies de Secteurs.**

RAPPORT : Mme Martine-Claude TIMSIT.

Ce rapport est très important, car il détermine la politique d'action de notre Mairie pour l'année 2016, privilégiant toujours l'intérêt général et les besoins manifestés par la population. Cette année, le budget des Mairies d'Arrondissements est exceptionnellement en diminution, parce que l'on a une baisse des dotations de l'Etat et le coût des rythmes scolaires imparfaitement compensé. La dotation est impactée par un ajustement budgétaire et comptable. Notre Mairie d'Arrondissements tire parfaitement son épingle du jeu, notamment à cause des dotations supplémentaires pour la gestion d'équipements nouveaux -le rapport que vous avez validé tout à l'heure. Vous constaterez sur le document que vous avez en main que notre Mairie est celle qui a l'ajustement le plus faible, car nous terminons toujours nos années avec notre réserve de fonds de roulement de décembre et janvier. Ce n'est pas le cas d'autres Mairies qui voient leur budget diminué de façon importante, jusqu'à presque 1 M€, résultat de mauvais choix, de constitution de cagnotte.

C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir approuver le montant total des sommes allouées au Conseil d'Arrondissements au titre des dotations de fonctionnement et d'investissement pour 2016 à la Mairie du 3^e Secteur, total 1.549.191 €. Je vous en remercie.

M. le Maire.- Je vous conseille, Mesdames et Messieurs les élus, de bien regarder avec attention, comme l'a dit Mme Timsit, et je préfère remettre une deuxième couche, la page 2 du rapport du Conseil

Municipal, où vous voyez bien en bas les ajustements de chaque Mairie de Secteur. Sans vouloir montrer du doigt telle ou telle autre Mairie de Secteur, quand on se fait prendre quasiment 1 M€, dans le cadre bien évidemment des économies financières que la Mairie centrale applique, quand on vit avec 2 M€ de report d'une année sur l'autre, je trouve cela assez aberrant. On peut comprendre quelques centaines de milliers d'euros en fin d'année parce qu'on n'allait pas dépenser pour dépenser, mais c'est quand même de l'argent public. Mais quand on voit que certains ont 2 M€ de report, c'est quand même affolant. Quand on est plutôt bons élèves, comme nous, excusez-moi, c'est le cas, et sur de nombreuses années, puisque la Mairie centrale est revenue sur de nombreuses années en arrière pour voir comment se passaient les reports, quand on a tendance à bien consommer -pas dépenser, consommer- le budget qui est mis à notre disposition, qui est bien investi dans les équipements décentralisés et que les travaux sont faits, on est à l'abri d'une mauvaise surprise. Comme on a un équipement transféré supplémentaire dont on a parlé tout à l'heure, qui est Michelet, on aura le budget qui ira avec le transfert de Michelet, ce qui fait qu'à quelque chose près on va retomber sur nos pattes.

Pour ceux qui vont être repris de plusieurs centaines de milliers d'euros, cela va être compliqué de faire leur budget, alors qu'ils avaient l'habitude de le faire avec ce report. On n'est jamais très content de se faire couper un budget, mais en tout cas nous sommes les moins coupés, donc c'est plutôt une bonne chose, et cela permet une fois de plus de remercier aussi bien l'adjoint aux finances que tous les services de la Ville qui

s'occupent de cela, parce que je crois qu'on fait bien les choses, et quand on fait bien les choses, on s'expose à moins de soucis.

(Adopté à la majorité. Abstention : Cap à Gauche et Marseille Bleu Marine.)

RAPPORT 15/74/03/DDCV

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ - SERVICE DE
LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES HANDICAPÉS - Subventions
libéralités aux associations développant des projets de
santé publique - Budget Primitif 2015 - 3^e répartition.**

RAPPORTEUR : M. Patrick PADOVANI.

(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille Bleu Marine)

RAPPORT 15/75/03/DDCV

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ - SERVICE DE
LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES HANDICAPÉS - Subventions hors
libéralités aux associations développant des projets de
santé publique - Budget Primitif 2015 - 3^e répartition.**

RAPPORTEUR : Mme Monique DAUBET-GRUNDLER.

(Adopté à la majorité. Absention : Marseille Bleu Marine.)

RAPPORT 15/76/03/ECSS

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE EDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE, DE L'ENFANCE ET DE LA
JEUNESSE - SERVICE DE LA PETITE ENFANCE - Approbation de
la convention entre la Ville de Marseille et l'Office HLM**

13 Habitat, concernant l'amélioration de l'accessibilité de la crèche Blancarde.

RAPPORTEUR : Mme Camille MINETTI.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 15/77/03/ECSS

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE EDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ -
Attribution de subventions à des associations oeuvrant en
faveur des seniors - 3^e répartition 2015.**

RAPPORTEUR : Mme Jacqueline LAURENZATI.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 15/78/03/ECSS

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE EDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ -
Attribution de subventions à des associations d'intérêt
social - 3^e répartition 2015.**

RAPPORTEUR : Mme Josette VENTRE.

*(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille
Bleu Marine.)*

RAPPORT 15/79/03/ECSS

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES
ÉQUIPEMENTS - DIRECTION DES SPORTS - Mise à disposition à
titre gratuit du stade Vallier le 8 octobre 2015 en
hommage aux disparus de la police.**

RAPPORTEUR : M. Marcel SPORTIELLO.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 15/80/03/DDCV

DÉLÉGATION GÉNÉRALE EDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ -
Attribution de subventions de fonctionnement aux
associations culturelles - Approbation des conventions,
avenants de subventionnement conclus entre la Ville de
Marseille et diverses associations.

RAPPORTEUR : Mme Jacqueline LAURENZATI.

*(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille
Bleu Marine.)*

RAPPORT 15/81/03/EFAG

DÉLÉGATION GÉNÉRALE VILLE DURABLE ET EXPANSION -
DIRECTION DES PROJETS ECONOMIQUES - SERVICE ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET RECHERCHE - Attribution d'une subvention
d'équipement au titre de la participation de la Ville de
Marseille à l'opération intitulée Construction de 200
logements - Cité Universitaire Cornil à Marseille Centre
inscrite au CPER 2015-2020 - Approbation d'une convention
Affectation de l'autorisation de programme.

RAPPORTEUR : Mme Martine-Claude TIMSIT.

*(Adopté à l'unanimité. Abstention : Marseille
Bleu Marine.)*

RAPPORT 15/82/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ-
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ -
Subventions d'équipements à diverses associations - 2^e
répartition 2015.

RAPPORTEUR : Mme Maryse AILLAUD.

*(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille
Bleu Marine.)*

RAPPORT 15/83/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ -
Subventions aux équipements sociaux et aux associations
partenaires - 3^e répartition 2015.

RAPPORTEUR : Mme Maryse AILLAUD.

*(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille
Bleu Marine.)*

RAPPORT 15/84/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE MODERNISATION ET GESTION DES
RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES - Garantie d'emprunt
Société La Maison Familiale de Provence - Le Clos Fleuri
145 bis, boulevard Baille - Acquisition de 20 logements
PSLA dans le 5^e arrondissement.

RAPPORTEUR : M. Anselme DUGAIN.

M. le Maire.- C'est une première attribution de
logements sociaux sur notre secteur. C'est une très bonne
chose.

*(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille
Bleu Marine.)*

RAPPORT 15/85/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE EDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE, DE L'ENFANCE ET DE LA
JEUNESSE - DIVISION CONTRAT ENFANCE JEUNESSE -
Financement 2015 Objectif Jeunes et Démarche Qualité des
Accueils de Loisirs Sans Hébergement et des Accueils de
Jeunes - 3^e répartition 2015.

RAPPORTEUR : Mme Josette VENTRE.

(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille Bleu Marine.)

RAPPORT 15/86/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE, DE L'ENFANCE ET DE LA
JEUNESSE - SERVICE DE LA JEUNESSE - Marseille
Accompagnement à la Réussite Scolaire - Convention fixant
le cahier des charges et les modalités de fonctionnement
des dispositifs Coup de Pouce Clé et Coup de Pouce Clém
entre l'association Coup de Pouce, l'Education Nationale
et la Ville de Marseille.

RAPPORTEUR : Mme Camille MINETTI.

(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille Bleu Marine.)

RAPPORT 15/87/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE, DE L'ENFANCE ET DE LA
JEUNESSE - SERVICE DE LA JEUNESSE - Marseille
Accompagnement à la Réussite Scolaire - Attribution de
subventions aux associations intervenant dans l'action
Marseille Accompagnement à la Réussite Scolaire (MARS) -
Versement du solde des subventions de l'année scolaire
2014-2015.

RAPPORTEUR : Mme Josette VENTRE.

(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille Bleu Marine.)

RAPPORT 15/88/03/DDCV

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE, DE L'ENFANCE ET DE LA
JEUNESSE - SERVICE DE LA JEUNESSE - Marseille

Accompagnement à la Réussite Scolaire - Attribution de subventions à des associations conduisant des actions dans le cadre de Marseille Accompagnement à la Réussite Scolaire (MARS) pour l'année scolaire 2015-2016 - Approbation des 20 conventions d'objectifs conclues avec les associations pour l'année scolaire 2015-2016

RAPPORTEUR : Mme Josette VENTRE.

(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille Bleu Marine.)

RAPPORT 15/89/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE - Attribution de subventions de fonctionnement et à l'aide à l'action année 2015 aux associations culturelles - 5^e répartition - Approbation des conventions et avenants aux conventions de subventionnement conclues entre la Ville de Marseille et diverses associations.

RAPPORTEUR : Mme Jacqueline LAURENZATI.

(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille Bleu Marine.)

RAPPORT 15/90/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE - SERVICE DE LA JEUNESSE - Attribution de subventions de fonctionnement aux associations intervenant dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires - Année scolaire 2014-2015.

RAPPORTEUR : Mme Camille MINETTI.

(Adopté à l'unanimité.)

RAPPORT 15/91/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE, DE L'ENFANCE ET DE LA
JEUNESSE - DIVISION CONTRAT ENFANCE JEUNESSE -
Subventions aux associations d'animation de la jeunesse
dans les quartiers.

RAPPORTEUR : Mme Maryse AILLAUD.

*(Adopté à la majorité. Contre : Marseille Bleu
Marine.)*

RAPPORT 15/92/03/ECSS

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ÉDUCATION, CULTURE ET SOLIDARITÉ -
DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE, DE L'ENFANCE ET DE LA
JEUNESSE - SERVICE DE LA PETITE ENFANCE - Modification du
règlement de fonctionnement des établissements municipaux
d'accueil du jeune enfant.

RAPPORTEUR : Mme Camille MINETTI.

*(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille
Bleu Marine.)*

RAPPORT 15/93/03/UAGP

DÉLÉGATION GÉNÉRALE URBANISME, AMÉNAGEMENT ET HABITAT -
Programmation Politique de la Ville 2015 - 2^e série
d'opérations d'investissement - Approbation de
l'affectation de l'autorisation de programme.

RAPPORTEUR : M. Albert LAPEYRE.

*(Adopté à la majorité. Contre : Marseille Bleu
Marine.)*

RAPPORT 15/94/03/EFAG

DÉLÉGATION GÉNÉRALE MODERNISATION ET GESTION DES
RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES - Garantie d'emprunt

**Société Phocéenne d'Habitation - Opération Villa
Chartreux - Acquisition en VEFA de 14 logements.**

RAPPORTEUR : Mme Martine-Claude TIMSIT.

*(Adopté à la majorité. Abstention : Marseille
Bleu Marine.)*

M. le Maire.- Je vous demande de noter que le prochain Conseil d'Arrondissements spécial budget aura lieu le jeudi 19 novembre à 19h.

Je voudrais aussi que l'ensemble des conseillers d'arrondissements s'associent à la peine de Mme Jacqueline Laurenzati qui a perdu sa maman.

Pour finir sur une bonne nouvelle, nous pouvons commencer à féliciter, même s'il reste encore quelques mois, Camille Minetti qui attend un heureux événement pour dans quelques mois, donc nous la félicitons avec un peu d'avance. En tout cas, nous lui souhaitons bien évidemment une bonne grossesse.

(Applaudissements.)

Merci. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne soirée.

(La séance est levée à 19 heures 50.)